



COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 novembre 2016

L'an deux mille seize, le dix-sept novembre à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....33
Votants.....35

Objet :

RAPPORTEUR :
Monsieur DIAZ

Délibération numéro :
2016/215
Débat d'Orientation
Budgétaire

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : mercredi 23 novembre 2016, que la convocation du conseil avait été établie le jeudi 10 novembre 2016
Le Maire



ETAIENT PRESENTS : Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Sylvie AYOT, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Hugues RICHARD, Christelle SUDRES BALTRONS , Bernard NIEL , Bérénice LACAN, Alain NAYRAC, Laaziza HELLI, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Elodie PLATET, Nicolas LEFEVERE, Nathalie FORT, Patrice GINESTE, Dominique DUCROS, Richard FAYET, Maryse DAURES, Claude CONDOMINES, Barbara OZANEAUX, Thierry SOLIER, Annie BLANCHET, Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL , Michel DURAND, Frédéric FABRE, Nadine TUFFERY, Philippe RAMONDENC, Pascale BARAILLE, Denis BROUGNOUNESQUE, Nicolas CHIOTTI

ETAIENT EXCUSES : Albine DALLE pouvoir à Nadine TUFFERY, Isabelle CAMBEFORT pouvoir à Pascale BARAILLE

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Nicolas LEFEVERE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Madame Katia DEWAELE-TIXIER, Directrice Générale Adjointe des Services de la Mairie a été désignée comme secrétaire auxiliaire de séance.

Accusé de réception

Reçu le 24 NOV. 2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le budget primitif de la Ville doit être voté chaque année au plus tard le 15 avril ;

Considérant que pour l'exercice 2017 le budget sera voté le 15 décembre 2016 ;

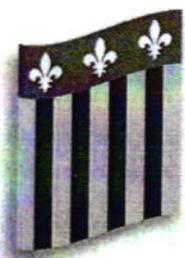
Considérant que le débat d'orientation budgétaire (DOB) est obligatoire dans les régions, les départements, les communes de plus de 3500 habitants, leurs établissements publics administratifs et les groupements comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants (articles L2312-1, L3312-1, L4311-1et L5211-26 du code général des collectivités territoriales) ;

Considérant que le débat doit avoir lieu dans les deux mois qui précèdent l'examen du budget ;

Considérant que ce débat doit permettre à l'assemblée délibérante d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la ville, de discuter des orientations budgétaires qui préfigureront les priorités qui seront affichées au budget primitif ;

Considérant que le débat d'orientation budgétaire ne donne pas lieu à un vote, il a cependant pour objet de permettre de définir les grandes orientations du budget que nous adopterons prochainement ;

Considérant que la délibération relative au débat d'orientation est obligatoire et qu'elle permet de prendre acte de la tenue du DOB et prémunir les collectivités contre un éventuel contentieux engagé par un tiers devant une juridiction administrative ;



VILLE DE
Millau

Débat d'orientation budgétaire
2017

SOMMAIRE

Introduction.....	p4
Le contexte mondial, européen et local	p5
Les éléments de prospective budgétaire issus du projet de loi de finances 2016.....	p6
Le contexte financier local	p7 à 13
L'investissement	p14 à 15

Avertissement : Le projet de loi de finances est actuellement en débat. Aussi certaines dispositions présentées sont susceptibles d'évoluer jusqu' à fin décembre 2016. Par ailleurs les éléments financiers relatifs à cet exercice ne le sont, que de fait, à titre indicatif jusqu'à la clôture fin 2016.

Introduction

Les orientations budgétaires présentées en Conseil municipal le 17 novembre 2016 traduisent l'ambition de protéger les Millavois sans impacter financièrement l'avenir, dans un contexte de contrainte financière et d'incertitude institutionnelle.

Sécurité, jeunesse, économie, culture, sport ... les élus réaffirment leurs priorités politiques lors du débat d'orientation budgétaire et ce jusqu'à la fin du mandat.

En effet, le projet de réhabilitation du centre aquatique tant attendu par tous les Millavois s'insère dorénavant dans le projet de mandat.

La loi du 6 février 1992 oblige les communes de plus de 3 500 habitants à procéder à un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) dans les deux mois qui précèdent l'adoption du budget primitif, en application de l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Le débat doit porter sur « les orientations générales du budget ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés et sur l'évolution et les caractéristiques de l'endettement de la ville ».

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRE) est venu préciser que ce DOB dans les communes de plus de 10 000 habitants devait intégrer une présentation de la structure des dépenses et du personnel.

Christophe Saint Pierre
Maire de Millau

Le contexte mondial, européen et local

Une croissance mondiale qui reste timide et un coup dur au Royaume-Uni :

Selon le Fonds Monétaire International (FMI), l'économie mondiale devrait connaître cette année un taux de croissance de 3,1% et, en 2017, de 3,4% soit 0,1 point de moins que dans les prévisions de l'édition d'avril.

L'économie britannique devrait afficher un taux de croissance de 1,7% cette année soit 0,2 point de moins que dans les prévisions d'avril. L'année prochaine, ce taux sera ramené à 1,3% soit une révision à la baisse de 0,9 points par rapport à avril qui est la réduction la plus forte parmi les pays avancés.

La conjoncture Européenne résiste aux incertitudes politiques.

Dans la zone euro, les plus grandes incertitudes (brexit au Royaume Uni, gouvernement espagnol, référendum italien) ne semblent pas avoir entamé le climat des affaires, ni la confiance des ménages. La croissance résisterait, +0,4% au quatrième trimestre. Elle serait suffisante pour que l'emploi continue de progresser et que le chômage recule encore. De son côté, la croissance britannique s'infléchirait car l'incertitude sur l'avenir institutionnel du pays rendrait les investisseurs plus attentistes, malgré l'effet favorable aux exportations de la nette dépréciation de la livre.

En France, la croissance serait modeste au troisième trimestre (+0,2%) avant de s'élever au quatrième (+0,4%). En moyenne sur l'année elle serait comparable en 2016 (+1,3%) à celle de 2015 (+1,2%). La consommation des ménages augmenterait en phase avec leurs gains de pouvoir d'achat, lesquels atteindraient +1,8% en moyenne sur l'année (après +1,6% en 2015).

L'investissement des entreprises retrouverait de l'élan au second semestre, encore largement favorisé par les conditions de financement, en raison de la baisse des taux d'intérêts. Le regain de l'activité entraîne celui de l'emploi marchand, par ailleurs stimulé par les dispositifs d'allègement du coût de travail qui enrichissent la croissance en emplois. Au total, 165 000 emplois seraient créés au cours de l'année 2016. Ce serait suffisant pour que le taux de chômage baisse de nouveau à 9,8% de la population active française en fin d'année, contre 9,9% mi-2016 et 10,2% fin 2015.

Le taux de croissance serait de 1,5% en 2017, 1,6% en 2018 et le déficit public serait estimé à 2,7% du PIB contre 3,3% en 2016.

Deux aléas principaux sont associés à ce scénario. Le premier concerne les différentes échéances politiques de part et d'autre de l'Atlantique avant la fin de l'année, leur issue pourrait générer davantage d'incertitude et par suite, un surcroît d'attentisme des investisseurs. Le second est propre à l'économie française : le rebond attendu des exportations pourrait être plus important que prévu, rattrapant pour partie les déceptions passées, ou il pourrait au contraire de nouveau manquer à la croissance.

La conjoncture Millavoise

En ce qui concerne le contexte économique Millavois, l'indice de dynamisme de la ville (rapport créations-défaillances / total entreprises) est de 0,62% de juillet à septembre (pour rappel, il était de 1,05% sur la période précédente), dans le même temps, en France, il s'établit à 0,86% (en baisse par rapport à la période précédente où il était à 1,12%). Toujours de juillet à septembre, le nombre de défaillances sur la ville (au nombre de 3) est en diminution de 77% par rapport à la période précédente alors qu'au niveau national il est en baisse de 27%.

En parallèle, il y a eu 26 créations d'entreprises à Millau. C'est 50% de moins par rapport à la période précédente alors qu'en France, le nombre de créations diminue de 24%.

Parmi les secteurs de la ville qui ont connu le plus de défaillances de juillet à septembre, on trouve : « le commerce de détail » (1 défaillance), les « restaurants et bars » (1 défaillance) et enfin les « services personnels et autres » (1 défaillance).

Sur la même période, les secteurs de la ville dans lesquels il y a eu le plus de créations sont « l'immobilier » (7 créations), la « santé » (4 créations), les « sports et loisirs » (4 créations), le « commerce de détail » (3 créations) et les « bâtiments et aménagement paysager » (2 créations).